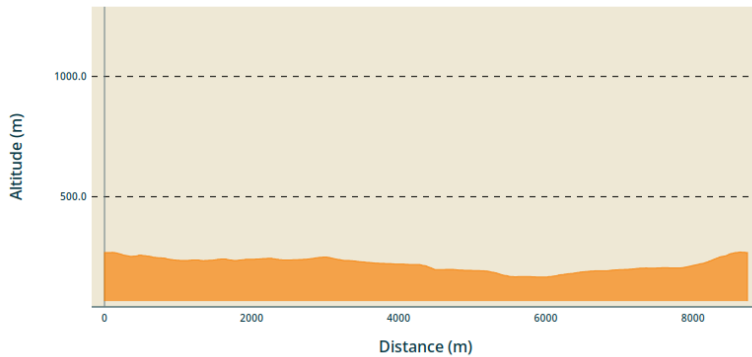


VTT - La plaine de Bessas

Gorges de l'Ardèche

Profil altimétrique



Altitude min 166 m Altitude max 270 m

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 1 h 30

Longueur : 8.7 km

Dénivelé positif : 144 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Faune - Flore, Géologie, Patrimoine agricole

Itinéraire

Départ : Mairie de Bessas

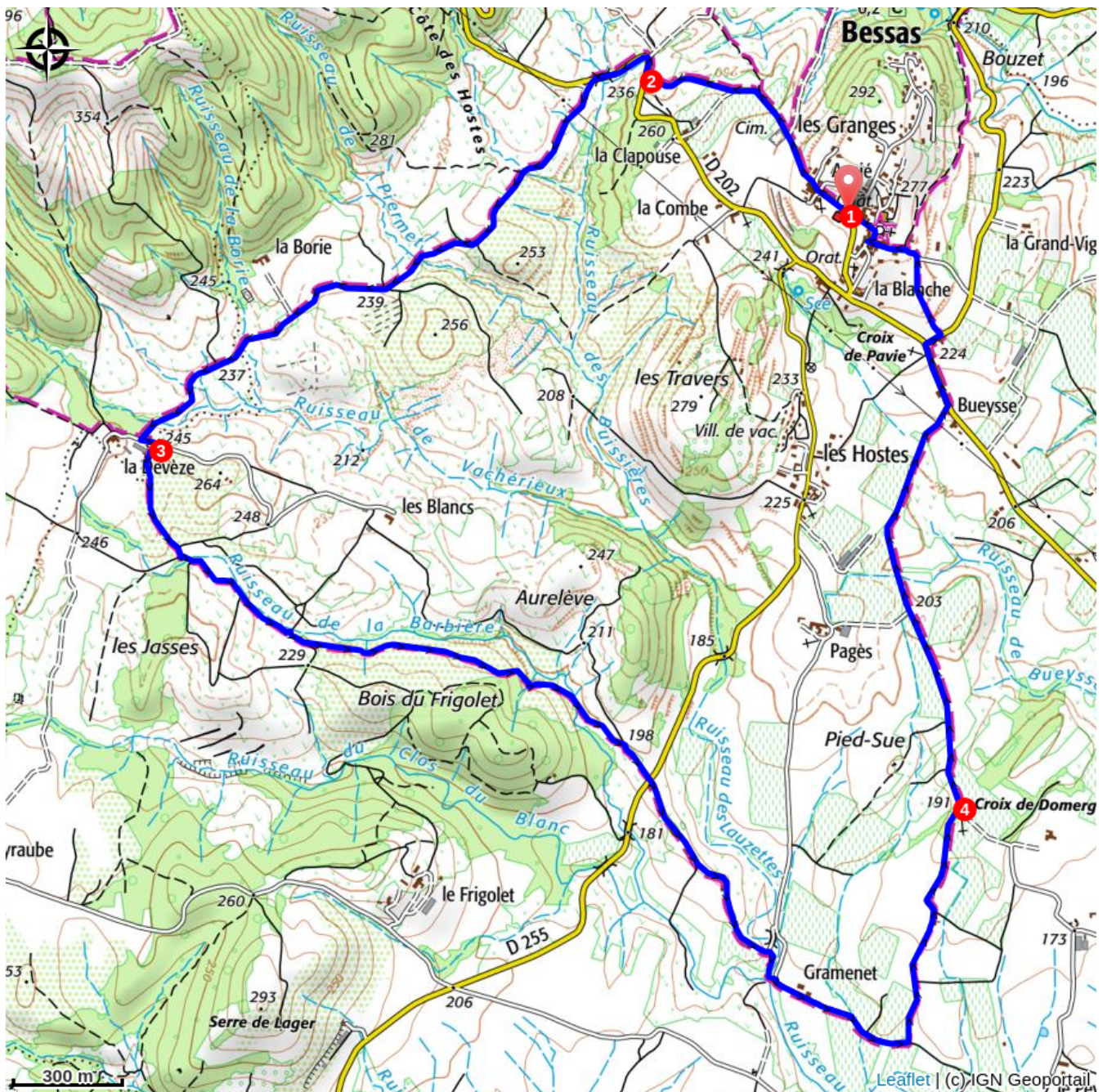
Arrivée : Mairie de Bessas

Balisage :  PR

Communes : 1. BESSAS 2. BEAULIEU

1. Pour faciliter le départ, utiliser la petite carte figurant en haut à gauche du panneau Info rando. Depuis le panneau Info Rando situé sur le parking sous la mairie, rejoindre la rue au-dessus de la mairie par la route. Suivre le balisage jusqu'à l'embranchement Seveyras. Suivre La Devèze / Col de la Serre. Poursuivre quelques mètres jusqu'à l'embranchement La Clapouze. Suivre La Devèze.
2. En arrivant sur la route D 202, prendre à droite sur 200 m puis quitter la route pour prendre un chemin goudronné à gauche jusqu'à l'embranchement La Devèze.
3. Suivre Barjac / Bessas. Quelques mètres après l'embranchement, prendre à droite un chemin de terre qui passe devant un bâtiment agricole. Au croisement suivant, continuer en face. Passer un petit fossé puis prendre à gauche. À 350 m, laisser le chemin et suivre un sentier qui longe un champ. Après la traversée d'un ruisseau souvent à sec, retrouver un chemin de terre qui arrive sur la route D 55. Poursuivre en face. Juste avant un pont, tourner à droite. Traverser un ruisseau, puis retrouver un chemin qui passe devant une maison.
4. Au prochain croisement, prendre à gauche jusqu'à l'embranchement Croix de Domergue. Suivre: Bessas. Le chemin rejoint la route D 202. Tourner à gauche, puis à droite en prenant la route D255. Quelques mètres après,

tourner à gauche pour prendre un sentier au milieu des champs qui arrive dans le village. Retour au parking en passant devant l'église et son remarquable retable.



VTT

Purement chemins impraticables sans VTT (pas de distance minimale ou maximale)

Recommandations

Suivez les chemins balisés, contrôlez votre vitesse et cédez toujours la priorité aux piétons avec le sourire. Le Sud Ardèche abrite une biodiversité exceptionnelle et fragile : préservez-la en restant sur les traces, en emportant vos déchets et en

refermant les barrières. Avant de pédaler, vérifiez votre VTT, mettez votre casque, embarquez eau et kit de réparation, et prévenez un proche si vous partez seul.

☐ Secours : 112 ou 18

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Vallon Pont d'Arc, prendre en direction de Salavas puis Vagnas (D579). Au feu de circulation tricolore, prendre la D255, traverser Brujas. Au croisement avec la D202, prendre à droite. Au croisement suivant, prendre direction Centre Bourg.

Depuis Ruoms, prendre la D579 vers le Sud et au Rond Point avec la D11, prendre à droite direction Grospierres / Alès. Traverser Grospierres Gare et arrivé au rond-point avec la D104, prendre à gauche sur 150 mètres. Continuer sur la D255 pendant 850 mètres ; tourner à gauche pour prendre la D202 et continuer sur une dizaine de kilomètres (vous allez franchir le col de la Serre) en direction de Bessas. Aller dans le village et se garer sur le parking à côté de la Mairie.

Parking conseillé

Parking de la Mairie

Zones de sensibilité environnementale

Along your trek, you will go through sensitive areas related to the presence of a specific species or environment. In these areas, an appropriate behaviour allows to contribute to their preservation. For detailed information, specific forms are accessible for each area.

Natura2000 Natura 2000 Marais des Agusas, montagnes de la Serre et d'Uzège

Période de sensibilité :



Lieux de renseignement

Office de Tourisme Gorges de l'Ardèche - Ruoms

info@gorges-ardeche-pontdarc.fr

Tel : 0475545420

<https://www.gorges-ardeche-pontdarc.fr/>

Office de Tourisme Gorges de l'Ardèche - Vallon-Pont-d'Arc

info@gorges-ardeche-pontdarc.fr

Tel : +33 (0)4 75 54 54 20

https://www.gorges-ardeche-pontdarc.fr